AVERTISSEMENTS AGRICOLES

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Circonscription
PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -
☎ (95) 36.05.70



Edition Speciale Corse

Bulletin Technique n° 37
du *20 juillet 1984.*

Evitez de traiter aux heures chaudes de la journée

Un traitement est efficace s'il atteint les grappes. Réglez vos appareils.

V I G N E

** MILDIOU : la situation s'assainit*

Le temps chaud et sec favorise le dessèchement des taches de ***Mildiou*** *et la situation s'assainit progressivement sur la majeure partie de la PLAINE ORIENTALE. Si ce temps persiste, la protection anti-Mildiou pourra donc se relacher, sauf sur les vignes situées en bordure de la mer ou le long des rivières où l'humidité nocturne, très élevée, favorise les repiquages.*

** OIDIUM : attention au Carignan*

*Des taches d'****Oidium*** *sur grains sont visibles, essentiellement sur Carignan. Maintenez la protection.*

** TORDEUSES de la GRAPPE : 2eme vol très étalé*

Des dépôts de ponte ont encore été observés à BRAVONE, PIANICCIA, ALERIA. Ce vol est étalé; en conséquence :

- sur PORTO-VECCHIO, région de CALVI, ORTOLO, RIZZANESE, TARAVO : inutile d'intervenir.

- sur SAINT-FLORENT et PATRIMONIO, le traitement aérien contre les Cicadelles rend inutile toute intervention contre les vers de la grappe.

- dans le CAP, MARANA, CASINCA, et NORD de la PLAINE ORIENTALE, ainsi que les COTEAUX D'AJACCIO, prévoyez une intervention sur les cépages sensibles à la pourriture grise, dès les 23 - 24 juillet.

- sur AGHIONE, PIANICCIA, ALERIA, GHISONACCIA où une première intervention a dû être déjà réalisée, le vol est très étalé, mais faible dans l'ensemble. Les dépôts de ponte sont parfois nombreux, en particulier sur GHISONACCIA.

... / ...

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant: P.DUFFAUD

Abonnement Annuel : 72 F. B
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP MARSEILLE 9660 74 V

Publication Périodique
CPPAP N°1769 A-D

ISSN 0759-9633

P20

Vérifiez l'efficacité du traitement en observant les grappes 10 jours après ; si 10 % des grappes sont atteintes, vous pouvez effectuer un traitement curatif avec un produit contenant du Parathion.

*** CICADELLES de la FLAVESCENCE DOREE**

Une application de produit insecticide devra être réalisée dans toutes les zones atteintes, dans la semaine du 25 au 31 juillet.

*** ACARIENS JAUNES et ROUGES**

Des populations souvent élevées rendent nécessaire une intervention. Si le seuil de 50 % de feuilles occupées est atteint, vous pouvez traiter . (Voir plus loin la liste des produits).

ARBRES FRUITIERS

*** ACARIENS**

Seuils d'intervention sur pommier et pêcher : 60 % de feuilles occupées avec :

Matières actives	Produits commerciaux	Observations- utilisation
Amitraze 60 g de ma/hl	MAITAC 20, TUDY	AF
Azocyclotin 30 g de ma/hl	PEROPAL	Pommier uniquement - V
Benzoximate 40 g de ma/hl	ARTABAN	AF - V
Bromopropylate 50 g ma/hl	NEORON	Action progressive AF-V
Chlorofenizon 30 g de ma/hl	OVITOX	Pommier uniquement - V
	TRICHLORFENSON	Non efficace sur adultes
Cyhexatin 30 g de ma/hl	MITACID PLICTRAN TECHNACID	AF - V (seulement araignée rouge)
Cyhexatin + Tétradifon	ACARYL PL, DORVERT	AF - V Dose du fabricant
Dicofol 50 g de ma/hl	Nombreuses spécialités	V
Dicofol + Diéthion	ACAFOR	V Dose du fabricant
Dicofol + Tétradifon	KELTHION	AF - V Dose du fabricant
Fenbutatin oxyde 50 g de ma/hl	TORQUE	Action progressive AF-V
Fenizon 50 g de ma/hl	OVICIDE SEPPIC TRIFENSON	AF-V Déconseillé/pommier Golden. Non effic/adultes
Fenizon+Dicofol (Dose fabricant)	OXFOR	AF Déconseillé/pommier
Fenpropathrin (" ")	DANITOL	Pommier uniquement - V
Propargite 80 g ma/hl	OMITE	AF - V Déconseillé sur poirier. Formulation liquide déconseillée sur pommier Golden.

AF = Arbres fruitiers V = Vigne

*** OIDIUM sur PECHER** Maintenez la protection

OLIVIERS

Premières captures enregistrées en MARANA et à ALERIA. Un premier traitement s'avère dès à présent nécessaire.

-=-=-=-=-=-=-